

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

LE 19/01/2023

L'INERIS ET L'IRSN CONFORTENT LEUR PARTENARIAT DANS LE DOMAINE DES RISQUES ET POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA SANTÉ

Forts de leurs complémentarités, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) renforcent leur collaboration avec la signature d'un accord cadre. Signé jeudi 19 janvier 2023 pour une durée de 5 ans, il vise à coordonner les actions menées par les deux établissements en réponse aux défis sociétaux majeurs que constituent la maîtrise des risques technologiques et la préservation de la biodiversité et de la santé.



Acteurs de référence au niveau français et européen pour l'expertise scientifique en matière, respectivement, de risques chimiques et industriels et de risques radiologiques et nucléaires, l'Ineris et l'IRSN s'engagent dans une coopération renforcée afin de :

- partager une réflexion stratégique et prospective dans des domaines thématiques et méthodologiques d'intérêt commun,
- mutualiser des moyens d'études et recherche et des travaux de développement d'outils d'évaluation,
- combiner leurs compétences respectives pour renforcer l'efficacité de l'appui qu'ils apportent aux pouvoirs publics.

Le partenariat se traduira par des travaux communs autour de quatre thèmes :

- 1) le développement d'outils de modélisation simulant à différentes échelles la dispersion de substances chimiques et/ou radiologiques en situation accidentelle,
- 2) l'évaluation des impacts sanitaires et environnementaux de ces substances,
- 3) la gestion et l'exploitation des données de surveillance environnementale,
- 4) le développement d'outils d'aide à la décision et la mobilisation des sciences humaines et sociales pour la gouvernance des risques.

Les travaux pourront notamment prendre la forme d'actions d'études et recherche et conduire au développement d'outils, de bases de données et de connaissances communes. Ils permettront également aux deux instituts de partager leurs réflexions sur des sujets tels que la mise en œuvre d'une politique de données ouvertes ou l'appui aux pouvoirs publics dans le contexte de la gestion des situations d'urgence et post-accidentelles. La collaboration s'étendra aussi aux enjeux d'ouverture à la société en application de la charte de l'ouverture à la société des organismes de recherche, d'expertise et d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux dont les deux instituts sont signataires.

Au travers de leur partenariat, l'Ineris et l'IRSN marquent leur volonté de coordonner leurs moyens pour répondre à deux défis majeurs situés au cœur de leurs missions respectives :

- la montée des risques de diverses natures, qu'ils soient sanitaires, environnementaux, cyber ou liés aux changements climatiques, aux menaces géopolitiques et terroristes,
- le progrès des connaissances et le développement de dispositifs de prévention en matière de santé environnementale.

Vis-à-vis de ces deux défis, la complémentarité des deux instituts constitue un atout important. Elle est nécessaire pour faire face à des situations à risques complexes impliquant des installations industrielles et des installations nucléaires et elle est indispensable pour évaluer les conséquences de co-expositions chimiques et radiologiques sur la santé des populations et des écosystèmes. Déjà associés au travers du PEPR IRiMa et du partenariat européen PARC, l'IRSN et l'Ineris montrent, avec la signature du nouvel accord-cadre, leur volonté de prendre toute leur place dans les initiatives en cours de montage sur ces sujets aux niveaux français et européen.

« Au-delà de notre évidente complémentarité sur les questions scientifiques et techniques, je me réjouis que cette collaboration soit aussi l'occasion de mutualiser nos visions sur des sujets liés à la l'ouverture de la recherche et de l'expertise à la société, à la place de l'humain dans la maîtrise des systèmes à risques, dans un contexte où les nombreuses dimensions du risque doivent être intégrées. », Raymond Cointe, directeur général de l'Ineris.

« L'IRSN collabore avec l'Ineris depuis sa création il y a plus de vingt ans. Avec la signature de ce nouvel accord-cadre, l'IRSN entend donner une nouvelle dimension à son partenariat. Il ne s'agit plus seulement de mener des actions communes ponctuelles mais de combiner les moyens de nos deux instituts pour répondre à des enjeux sociétaux transverses à leurs missions », Jean-Christophe Niel, directeur général de l'IRSN.

A propos de l’Ineris

L’Institut national de l’environnement industriel et des risques (Ineris) est l’expert public pour la prévention des risques technologiques. Institut pluridisciplinaire, il a pour mission d’évaluer et de prévenir les risques accidentels ou chroniques pour l’homme et l’environnement liés aux installations industrielles, aux substances chimiques et aux exploitations souterraines. Créé en 1990 sous la tutelle du ministère chargé de l’environnement, l’Ineris compte plus de 500 collaborateurs. Son siège de 40 hectares, situé à Verneuil-en-Halatte (Oise) accueille 30 000 m² de laboratoires et halles d’essais, et 15 hectares dédiés aux plateformes d’essais, qui permettent de mener des expérimentations « sur mesure » à moyenne et grande échelle.

A propos de l’IRSN

L’IRSN, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) – dont les missions sont désormais définies par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) – est l’expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L’IRSN concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l’environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d’expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement.

L’IRSN compte plus de 1700 salariés et est placé sous la tutelle conjointe du ministre de la Transition écologique, du ministre des Armées, et des ministres chargés de la Transition énergétique, de la Recherche et de la Santé.

Mots-clés : risques, santé environnement, recherche et développement, ouverture à la société, situations accidentelles

Contacts presse

Ineris

Karine Grimault, Responsable presse

06.49.33.49.60

karine.grimault@ineris.fr

IRSN

Pascale Portes, Responsable presse

06 07 17 91 01

pascale.portes@irsn.fr